RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone : 04 67 82 70 83
Fax : 04 67 82 73 90
Email : mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS DU 25 MARS 2022

Présents : Géraldine CARTAYRADE, Mathieu EVESQUE, Evelyne FURSTOSS PASTORE, Stéphane GERMAIN, Hervé MONTEILS, François TEISSIER, Géraldine TRONG, Alexandre VIGNE,

Avec la participation de Sylvie BOYER-CAUSSE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Excusées : Manon ALTOUNIAN, Virginie BOYNE, Marie-Paule GERACE-CORBON

ORDRE DU JOUR

1. Infos concernant les comptes administratifs, suite aux questions du précédent CM
2. Débat d'orientation budgétaire
3. Mobilisation de la commune pour l'Ukraine
4. Avancement des travaux de la place
5. Numérotation des voies de la commune
6. Subventions 2022 aux associations, reportée à une prochaine réunion du CM
7. Site Internet
8. Tarifs d'Energie
9. Questions diverses :
    - Service forêts et ONF
    - Accueil France-Services
    - Carburants
    - Nouveaux médecins à Meyrueis
    - Composteurs collectifs
    - Infos ABER Propreté
    - Agenda
    - Cyber-malveillance
    - Guichet unique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

COMPTE RENDU

Ouverture de séance à 20H30, en salle du foyer communal. Fin à 23H00.

1- Infos concernant les comptes administratifs, suite aux questions du précédent CM

- Comptes assurances : en 2021 ont été payées 2019 (assurances automobiles), 2020 et 2021.
- Carburants : le poste le plus important est celui du tracteur ; en effet, le déneigement pour 2021 est responsable des écarts constatés.
  - + 800 litres en 2021 pour le tracteur
  - +200 litres en 2021 pour les véhicules,

(Voir diaporama en annexe)

→Les agents ont été informés de ces écarts pour une meilleure gestion et un carnet de relevés des factures sera mis en place en mairie.

2- Débat d'orientation budgétaire

Les comptes et les budgets proposés sont mis à la disposition des élus, en mairie, si besoin.

Un point est à faire avec le SMEG pour tous les lampadaires cassés ou défectueux (rue du Serre, route de Millau, vers Montjardin). Un dossier complet avec photos a été envoyé par le maire.

Le budget primitif est en préparation et sera présenté et voté au prochain CM. Le maire rappelle un certain nombre d'engagements que nous devons réaliser et les porte au débat pour que nous puissions faire des choix. Tout ne pourra pas être réalisé sur l'exercice 2022.

- Voirie : les travaux d'entretien de la voirie seront poursuivis dans le cadre du marché à bons de commande.
- Des travaux de sécurisation sont à réaliser : ralentisseurs devant le cimetière (bandes rugueuses), Aiguebonne et La Mouline (plateaux), sortie de l'école ;
- Rénovation du parking des gîtes pour supprimer les entrées d'eau dans les bâtiments.
- Fontaines : rénovation Lanuéjols et Montjardin.
- Début de rénovation de la rue du Serre. Il faudra commencer par la réfection du mur de soutènement de la rue près du rond-point en direction de Montjardin. La reprise du revêtement et l'aménagement de la rue seront prévus pour 2023.
- Rénovation des 8 gîtes : l'intention est de refaire progressivement les peintures, les sols et les salles d'eau. Les gîtes 5 et 3 sont loués, ce qui permet à la commune de percevoir des loyers.
- Aménagement de la bibliothèque : une étude est en cours pour la réfection du RDC du Château. L'architecte poursuit l'étude et proposera un chiffrage.
- Transition énergétique : à l'école, la pompe à chaleur est hors d'usage et le chauffage fonctionne grâce à l'ancienne chaudière au fioul, ce qui coûte très cher. C'est une urgence pour la rentrée et l'hiver prochain. Il nous faut envisager de budgéter avec les demandes de subventions (plutôt intéressantes actuellement) pour supprimer les deux chaudières à fioul (école/ crèche et ancienne mairie/foyer rural). Un conseil auprès de thermiciens et du service spécialisé de la CCI est en cours.
- Acquisition du bâtiment de l'Equipement : la demande a été faite officiellement auprès des services des Domaines.
- Salle des fêtes : une étude est lancée ; le chauffe eau est réparé.
- Terrain de l'Evêché : négociations à poursuivre pour un accord sur un prix d'achat.
- Bâtiments communaux : des travaux seront à réaliser au Centre de Formation et à l'appartement de la poste.
- Acquisition de matériel à prévoir : tondeuse (actuellement en réparation), remplacement éventuel du Traffic Renault

- Budget lotissement : il reste à rédiger le règlement pour que la commercialisation soit possible.
- Budget assainissement : la rue du Barry sera réalisée à l'automne prochain, avant le transfert obligatoire de cette compétence à la Com Com au 1er janvier 2023.
- Station-service.

3- <u>Mobilisation de la commune pour l'Ukraine</u>

La mairie a reçu un courrier du gouvernement et du département pour un appel aux dons financiers et un accueil des réfugiés. Une discussion a lieu sur l'engagement de la commune. En cas de nécessité, nous disposons des 4 appartements potentiellement disponibles à la résidence de l'Ancien Porche pour un accueil en urgence.

4- <u>Avancement des travaux de la place :</u>

- Rénovation des WC publics pour éviter les infiltrations
- Réfection du balcon de l'appartement de la poste cette semaine
- Murs et portail du presbytère
- Bac de fleurs sur les sanitaires

VOTES : 8 votants
Vote du devis pour la place : POUR à l'unanimité
VOTE pour le devis de l'éclairage public : POUR à l'unanimité

A propos de la fontaine d'eau potable de la place : elle sera repositionnée contre l'ancienne mairie, sous le panneau d'affichage après travaux de rénovation et peinture réalisés par Mathieu DUPORT, ferronnier. L'entreprise BENZAL'S a refait l'installation d'alimentation en eau.

5- <u>Numérotation des voies de la commune :</u>

Obligation est faite en raison de l'arrivée prochaine de la fibre
Un devis fait par LA POSTE est de 4200 euros ;
Cette mission peut être confiée à Nathalie BERTOT avec une fiche horaire.
VOTE : POUR à l'unanimité confier la numérotation des voies à Nathalie BERTOT

6- <u>Subventions 2022 aux associations : décision reportée à une prochaine réunion du CM</u>

Des conventions doivent être signées avec la commune : il faut préalablement prévenir les associations concernées de la Charte à signer. Des formulaires doivent leur parvenir. Nathalie préviendra toutes les associations déjà aidées.

7- <u>Site Internet</u>

Contacté par l'entreprise « La place du village » qui propose de développer le site de la commune avec plusieurs nouvelles possibilités, le Maire en informe les membres du Conseil. Cette proposition sera mise à l'étude pour en apprécier l'intérêt pour le développement de notre site internet et de nos moyens de communication électronique. Evelyne FURSTOSS-PASTORE informe le Conseil qu'une mise à jour du site existant est prévue en juin 2022 avec Nathalie BERTOT. Cette réunion sera l'occasion de repenser le développement de notre site et de faire des propositions au Conseil.

8- <u>Tarifs d'énergie</u>

Groupement et adhésion avec le SMEG, pour maintenir des tarifs régulés.

9- Questions diverses

- **Service forêts et ONF** :
  On a reçu un courrier du responsable ONF Gard-Hérault pour confirmer qu'ils ne sont pas intéressés par le local de la DDE que souhaite acquérir la municipalité.
- **Accueil France-Services** :
  Deux agents mobiles tiendront une permanence à Dourbies et à Lanuejols régulièrement. Un poste internet est à mettre à disposition (déjà en place à l'agence postale) ; un bureau est nécessaire pour les consultations privées.
- **Carburants :**
  Réduction de 15 cts, dès le 1er avril, à la station-service : quelle procédure sera adoptée ? La question doit être posée à DYNEFF par Nathalie.
- **Nouveaux médecins à Meyrueis :**
  Le maire de Meyrueis demande une aide de 500 euros, pour participation aux frais de secrétariat pour l'installation de la permanence des trois médecins.
  Vote : pour à l'unanimité
- **Composteur collectif :**
  Un composteur sera positionné, par le SYNTOMA, le lundi 4 avril à Countal, derrière les toilettes publiques.
- **Infos ABER Propreté :**
  Pour la cuisine centrale, le cuisinier se chargera de l'entretien courant de la cuisine et fera ainsi faire d'une économie d'environ 2000 € par an à la commune. Le contrat avec Aber propreté a été modifié pour ne prendre en compte que les entretiens spécifiques.
- **Agenda :**
  Réunion de chantier (de la place), tous les vendredis après-midi, à partir de 14h
  Mardi 29 mars : visite du technicien de chauffage, à 9h
  7 avril, à 14h : diagnostic chaufferie avec la CCI du Gard
  19 avril à 14h30 : visite de M. LOUYRIAC, Gilles GARDIA de l'ONF et le PNC

- **Cyber-malveillance :**
  La gendarmerie peut faire une info/formation, sur cette problématique, avec la population.
- **Guichet unique** :
  Rénov'Occitanie : stand à prévoir le samedi 18 juin, veille des élections législatives.

Fin de séance à 23h00.